



Acte n° 2023C60

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 32

Pouvoirs : 7

Votants : 39

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 06/04/2023

Le 13 avril 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX au Galet à Reyrieux (01600).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emille BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Marc PECHOUX, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Cécile BAUDOIX, Fabien BIHLER (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Ingrid BESSON (Pouvoir Armand CHAUMONT), Laëtitia BORDELIER (Pouvoir Nicole DUGELAY), Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE (Pouvoir Michèle NUGUET), Daniel DOMPOINT, Amina LEHNIDER, Richard PACCAUD (Pouvoir Gilles GARNIER), Stéphanie PALLIER, Sylvie PERMEZEL (Pouvoir Didier ALBAN), Gérard PORRETTI (Pouvoir Carole DEMANGE),

Secrétaire de séance : Delphine PICHOURON.

OBJET : FINANCES – Budget GEMAPI – Approbation du Compte Administratif 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le Comptable Public,

Le Conseil communautaire élit à l'unanimité M. Stéphane BERTHOMIEU, Président de séance pour le vote du Compte Administratif 2022 du Budget GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), M. Marc PECHOUX, Président en exercice, se retire de la séance.

Le Président de séance donne lecture du Compte Administratif 2022 du Budget GEMAPI devant le Conseil communautaire et il le propose au vote du Conseil.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 30/03/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le Compte Administratif 2022 du Budget GEMAPI tel que présenté ci-dessous :

SITUATION DE CLOTURE	Investissement	Fonctionnement	Total	
Résultat de clôture de l'exercice 2021	-69 050,58	490 699,01	421 648,43	
Affectations 2021 faites en 2022		-212 383,55	-212 383,55	
Recettes 2022	572 186,87	553 865,78	1 126 052,65	
Dépenses 2022	-135 075,12	-491 268,82	-626 343,94	
Résultat 2022	437 111,75	62 596,96	499 708,71	
Résultat cumulé (réel de clôture 2022)	368 061,17	340 912,42	708 973,59	
Recettes Reports 2022 en 2023	0,00		0,00	
Dépenses Reports 2022 en 2023	-21 501,00		-21 501,00	disponible repris au c/R002
Résultat 2022 corrigé des restes à réaliser	346 560,17	340 912,42	687 472,59	340 912,42

A Trévoux, le 13/04/2023

La Secrétaire de Séance,
Delphine PICHOURON



Affichage sous format électronique :

18 AVR. 2023

Le Président,
Marc PECHOUX

